

ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ARTS VISUELS

MUSIQUE

THÉÂTRE

| Conservatoire royal

Commentaire du tableau de synthèse du plan d'action d'ARTS² - 26.11.2015

Il n'est pas une recommandation du rapport du comité des experts qu'ARTS² ne puisse faire sienne.

Si les efforts entrepris au sein de l'ESA pour inscrire l'établissement dans le paysage international du XXI^e siècle doivent être multipliés, il a été noté par la commission d'experts qu'ils étaient nombreux à avoir déjà été engagés. Beaucoup reste à faire.

Pendant, l'action nécessite la capacité d'action, et, comme l'a noté le comité, celle-ci connaît plusieurs freins, qu'ils soient institutionnels, financiers, infrastructurels, traditionnels ou réglementaires. La capacité d'action s'exprime dès lors aussi en capacité à débloquer tous ces freins.

Certains – cela a également été noté clairement – relèvent du pouvoir organisateur et de l'appareil législatif. D'autres relèvent de l'ESA.

Un plan d'action est donc une projection dans un avenir proche – quatre à cinq ans – dont elle ne possède pas toutes les clefs. Un frein parmi les plus importants est la structure administrative des Ecoles Supérieures des Arts, qui peuvent compter sur un personnel administratif généralement très dévoué, mais dont les attributions appartiennent à un cadre du XIX^e siècle. Les exigences et les traditions d'embauche jusqu'à une époque récente, l'absence d'un cadre (dit « logistique » en Communauté française) non adopté lors de l'inscription de l'enseignement artistique dans l'Enseignement supérieur : tout cela n'a pas favorisé la présence, dans les équipes administratives, de compétences fortes, spécifiquement diplômées dans plusieurs domaines aujourd'hui centraux dans la bonne marche de l'enseignement supérieur.

Au cadre actuel manquent ainsi l'informatique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la communication, la régie, la production, les relations internationales, et la pratique des langues étrangères y est en retrait par rapport aux besoins de l'internationalisation nécessaire. Il est pallié à ces carences dans toute la mesure du possible par la création de ces postes, mais à des conditions d'embauche (lorsqu'elles se présentent) notoirement insuffisantes. Et parmi les postes prévus au cadre, la gestion de la qualité (9h/semaine pour deux domaines, dans le cas d'ARTS²) elle-même n'est pas particulièrement favorisée au regard de l'ampleur de la tâche. Quant à la gestion des dossiers Erasmus – et son corollaire, le développement d'un réseau international – elle n'est pas non plus dotée des moyens proportionnés au volume de travail lié à l'administration des dossiers et à l'ampleur potentielle des projets et actions de développement. À l'inverse, il est heureux que les Affaires étudiantes, réalité dans les Universités et les Hautes Écoles, aient pu bénéficier de la création d'un poste spécifique dont l'utilité s'est immédiatement fait sentir.

Enfin, l'orientation de l'Enseignement supérieur vers la recherche se heurte à une double difficulté : l'encadrement nécessiterait d'y consacrer un poste spécifique, difficile à dégager dans les circonstances actuelles, et le corps académique, encore majoritairement héritier d'un système

antérieur à l'inscription dans l'enseignement supérieur, n'est ni formé ni préparé à cela, quelle que soit par ailleurs son excellence.

Ceci explique la tension qui peut être ressentie, voire générée par cette distance entre un plan d'action, élaboré sans autre arrière-pensée que de le réaliser, et les moyens effectifs pour le réaliser.

La condition *sine qua non* de la réalisation du plan est donc dans la prise de conscience générale, de la part de l'établissement, que chaque point en est important et que chacun peut, ou doit, en être un acteur et non un spectateur. La formation continuée, très absente de nos traditions (et de nos moyens de fonctionnement) est certainement une autre clé de cet avenir. Mais ces conditions demandent une véritable révolution dans les mentalités et les modes de fonctionnement. Implémenter ces changements représente par conséquent un challenge difficile, où beaucoup est demandé aux petites équipes qui peuvent en être actuellement le moteur.

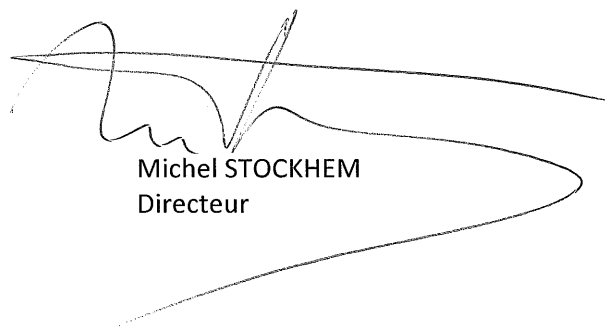
En outre, la particularité du domaine de la musique d'ARTS² d'être dirigé par le directeur de l'ESA – atout et faiblesse à la fois – a été relevée par la commission d'experts. Elle est l'objet d'un questionnement légitime : la direction de l'ESA absorbe une part importante – certainement 40% - du temps de la direction de domaine.

C'est dire si la montagne à gravir, dans les conditions décrites plus haut, paraît escarpée.

Mais l'adéquation entre l'autoévaluation de l'ESA et le rapport de la commission est un premier encouragement notable ; car en méconnaissant les réalités, tout rêve est condamné à l'échec. Le plan d'action, après une introspection fructueuse suivie d'un audit extérieur motivant, est donc le « rêve éveillé » d'ARTS², en espérant que l'engagement de tous permettra de lui donner corps en quelques années, et que le Pouvoir Organisateur lira aussi attentivement que l'ESA l'a fait les nombreuses lignes qui lui ont été consacrées par des observateurs qualifiés de France, de Flandre, des Pays-Bas et de Suisse.



Yves GOURMEUR
Coordonnateur de l'autoévaluation



Michel STOCKHEM
Directeur

Tableau de synthèse du plan d'action d'ARTS², École Supérieure des Arts, Mons

Axe 1 : Spécificités et reconnaissance						
Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation/ Échéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Définir un profil spécifique d'Arts² (domaine musique) (RÉ, Conclusion, p. 20)</i>	Actualiser pour la rentrée 2016 le projet pédagogique de l'ESA/du domaine	**	Directeur, Directeurs de domaine, Déléguée aux affaires étudiantes	En cours. Échéance avril 2016	Précision de la place d'ARTS ² dans le paysage de l'ES de la musique en CFWB. Augmentation la reconnaissance d'ARTS ² dans les milieux artistiques au sens large.	
<i>Continuité et interdisciplinarité dans les acquis d'apprentissage (RÉ, p. 14, Rec. 1, 2 ; AT, Rec. 3); modes d'admission et d'évaluation (RÉ, p. 14, Rec. 5, 7); suivi des B1 (RÉ, p. 10, Rec. 6)</i>	Reformuler les acquis d'apprentissage en master et en agrégation. Inclure l'autoévaluation dans les procédures. Concevoir un « contrat » d'acquis artistiques pour les B1. Favoriser l'organisation de workshop, travaux et productions interdisciplinaires	**	Directeur, Directeurs de Domaine, Déléguée aux affaires étudiantes, Conseils d'option et de domaine, Conseil de Gestion Pédagogique.	En cours. 2016-17	Enrichissement du parcours étudiant par l'introduction de l'interdisciplinaire dans la formation. Acquis de l'autoévaluation et de l'évaluation par les pairs dans le parcours étudiant. Meilleure gestion de la population étudiante « primo-arrivante ».	Forcer les barrières existant entre les traditions et pratiques des différents domaines, disciplines et ESA. Constituer et/ou trouver des points de chute extérieurs à l'ESA permettant l'exercice interdisciplinaire et inter-domaines. Réformer la « chalandise » des étudiants B1 en participant à une plateforme ESAHR/ESA sur la formation préprofessionnelle.
<i>Inscription dans la vie culturelle et la vie professionnelle (RÉ, p. 10, Rec. 3, 4, 5, 6), internationalisation (RÉ, p. 10, Rec. 1), alumni</i>	Participation active à la refonte du paysage musical montois (2016). Créer un conseil de consultation des acteurs externes. Rétablir des liens avec les académies. Organiser des stages d'insertion. Développer	***	Directeur, Attachée à la communication, Coordinateur Erasmus, Coordinateur qualité, Enseignants classe d'orchestre, Déléguée aux affaires étudiantes.	2016-20	Multiplication des occasions de stages et mises en situation professionnels (étudiants, alumni). Développement des échanges Erasmus et des coopérations internationales. Rétablissement d'un lien ESAHR-ESA. Sensibilisation	Élargir les opportunités d'expériences orchestrales extérieures des étudiants, y compris les moins avancés ou performants. Favoriser et monitorer l'insertion professionnelle des alumni par une politique de relations extérieures. Développer les liens avec les centres culturels, festivals, producteurs.

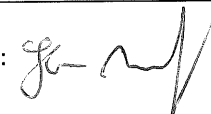
Paraphes :

	l'inscription dans l'espace Erasmus. Cibler les publics, y compris transfrontaliers				des acteurs culturels à la nécessité de collaborer avec l'ESA.	
--	---	--	--	--	--	--

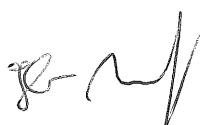
Paraphes : 

Axe 2 : Fonctionnement et gouvernance

Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation/ échéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Préciser l'organigramme (RÉ, p. 7, Rec. 1, 2, 4) Formaliser et développer la concertation interne (RÉ, p. 7, Rec. 3)</i>	Redéfinition des conseils d'option et du Conseil de domaine, création d'une cellule pédagogique, renforcement la de la Commission qualité et du Conseil étudiant	**	Directeur, Administrateur-secrétaire, Coordinateur qualité, Présidents de conseil d'option, Conseil étudiant	2 ^e quadri 2015-16, 2016-17	Décharger à terme la direction d'une partie de ses tâches actuelles (cf. Rapport final), augmenter la participation du corps enseignant et des étudiants à la marche de l'ESA.	
<i>Communication interne, externe et site internet (RÉ, p. 7, Rec. 6)</i>	Achèvement du site internet et mise en ligne de tous les documents nécessaires au curriculum, création des blogs, révision des procédures de communication interne. Politique de publications. Amélioration du ciblage communication.	***	Directeur, Administrateur-secrétaire, Coordinateur qualité, Attachée à la communication, Volontariat.	2 ^e quadri 2015-16	Amélioration de la circulation des informations officielles et de leur prise en compte. Augmentation de la notoriété et de l'accessibilité virtuelle de l'ESA.	
<i>Horaires, locaux, investissements (RÉ, p. 14, Rec. 3, p. 18, Rec. 3, 4)</i>	Ouvrir de nouveaux espaces de cours et de travail. Renouveler le mode de réservation des locaux. Élargir les horaires d'ouverture. Poursuivre les investissements infrastructurels.	**	Directeur, Administrateur-secrétaire, Comptable, Régie	2016-2020	Nouvelles classes disponibles au Carré des Arts. Logiciel de réservation des locaux. Possibilités d'ouverture du Conservatoire le samedi. Restauration du parc d'instruments anciens. Achat instruments nouveaux.	Négociation avec la Ville de Mons (entrée Conservatoire, côté musée), avec le Ministère de la CFWB (Carré des Arts). Trouver le financement extérieur nécessaire à des initiatives diverses (aménagement, achats et restaurations d'instruments, etc.). Création d'une fondation « Conservatoire ».
<i>Plan et outils de</i>	Améliorer la gestion	**	Directeur,	2016-20	Responsabilisation des	

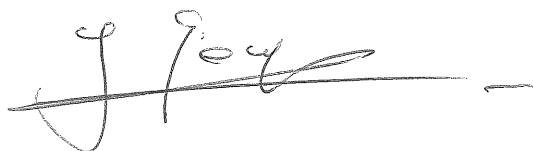
Paraphes : 

<p><i>mesure et de suivi (RÉ, p. 18, Rec. 5, 6, 7 & p. 19, Rec. 1), pérennité de la démarche qualité (RÉ, p. 7, Rec. 4 et p. 19, Rec. 2), évaluations des enseignants et des activités d'enseignement par les étudiants (RÉ, p. 7, Rec. 5 & p. 18, Rec. 2)</i></p>	<p>informatique des dossiers individuels. Créer des fonctionnalités statistiques. Communiquer les données. Mettre sur pied un mode d'évaluation des enseignants.</p>		<p>Administrateur-secrétaire, Coordinateur Qualité, Secrétariats, Conseil Étudiant, Conseil de Domaine, CGP</p>		<p>enseignants par rapport à leurs activités d'enseignement. Maturité plus grande des étudiants. Relèvement de la qualité de l'enseignement. Connaissance « statistique » de l'ESA et utilisation de ces statistiques.</p>	
--	--	--	---	--	--	--

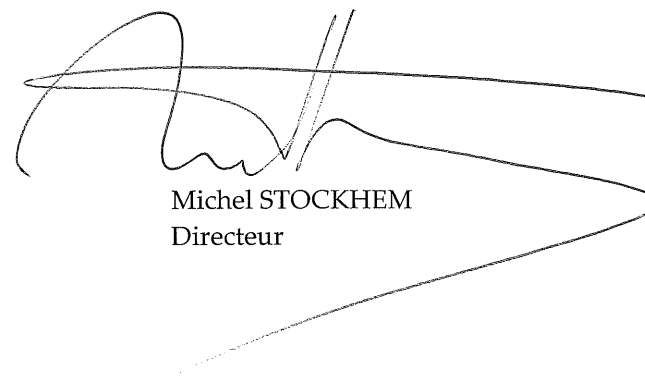
Paraphes : 

Axe 3 : Didactique et Recherche

Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité	Responsables	Degré de réalisation/ échéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Développer la recherche (RÉ, p. 10, Rec. 2) et de la formation continue (RÉ, p. 18, Rec. 1)</i>	Revalorisation des mémoires et encouragements au 3 ^e cycle ; initiatives en formation continue enseignants et administratifs ; inclusion de la recherche dans les critères d'engagement. Monitoring des mémoires.	**	Directeur, Déléguée aux affaires étudiantes ; + poste à créer (recherche)	2016-2020	Qualité croissante de la recherche dans les mémoires et TFE ; ouverture d'esprit des étudiants ; entreprise de thèses de doctorat.	Financement à trouver pour la poursuite des améliorations structurelles (bibliothèque, centre multimédia) et la création d'un poste de coordinateur recherche. Développement des relations avec ULB, Orpheus Instituut, etc.
<i>Didactique (cf. Autoévaluation, AT, Rec. 31)</i>	Poursuite de la revalorisation de la formation didactique. Renforcement des actions sur le terrain, du suivi des stages, de la qualité des intervenants extérieurs.	**	Directeur, Déléguée aux affaires étudiantes	2016-2020	Futurs enseignants mieux formés ; réduction de la fracture avec l'ESAHR (académies).	



Yves GOURMEUR
Coordonnateur de l'autoévaluation



Michel STOCKHEM
Directeur

Paraphes : 